

« Marchands de nature » : 20 ans de communication institutionnelle dans la métropole lyonnaise de 1989 à 2009

Inès Méliani et Paul Arnould

Volume 12, numéro 2, septembre 2012

Natures et Métropoles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022533ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Méliani, I. & Arnould, P. (2012). « Marchands de nature » : 20 ans de communication institutionnelle dans la métropole lyonnaise de 1989 à 2009. *VertigO*, 12(2).

Résumé de l'article

Dans le débat sur « quelle place pour la nature dans les métropoles? », l'agglomération lyonnaise constitue un cas exemplaire. Dans le jeu concurrentiel qui l'oppose aux autres grandes métropoles européennes, les discours promotionnels véhiculés par les services de communication utilisent la nature comme une ressource au service de l'urbanisme et de l'aménagement pour donner l'image d'une métropole verte. La réflexion proposée repose sur l'analyse lexicométrique d'articles issus de la presse institutionnelle lyonnaise de 1989 à 2009. Une approche diachronique interroge le recours à la nature sous les mandats successifs de Michel Noir, Raymond Barre et Gérard Collomb. Une utilisation des techniques de traitement de données quantitatives et qualitatives contextualise et donne du sens aux contenus de ces articles. Le dépouillement de l'intégralité des journaux couvrant la période d'étude porte sur 441 articles. Les résultats montrent l'ambivalence de la thématique nature en milieu urbain. Au début des années 1990, la métropole lyonnaise met en place les modalités d'action et les outils de sa politique environnementale. Vingt ans plus tard, l'artificialisation des sols gagne pourtant toujours du terrain au détriment des espaces de nature. Entre actions concrètes et durables, nous postulons que la nature est de plus en plus instrumentalisée, c'est-à-dire utilisée de manière détournée à des fins de marketing territorial. La mobilisation des objets de nature mêle des références philosophiques, des préoccupations sociales, des objectifs écologiques et des aspects marchands. La nature des uns n'est pas forcément celle des autres.



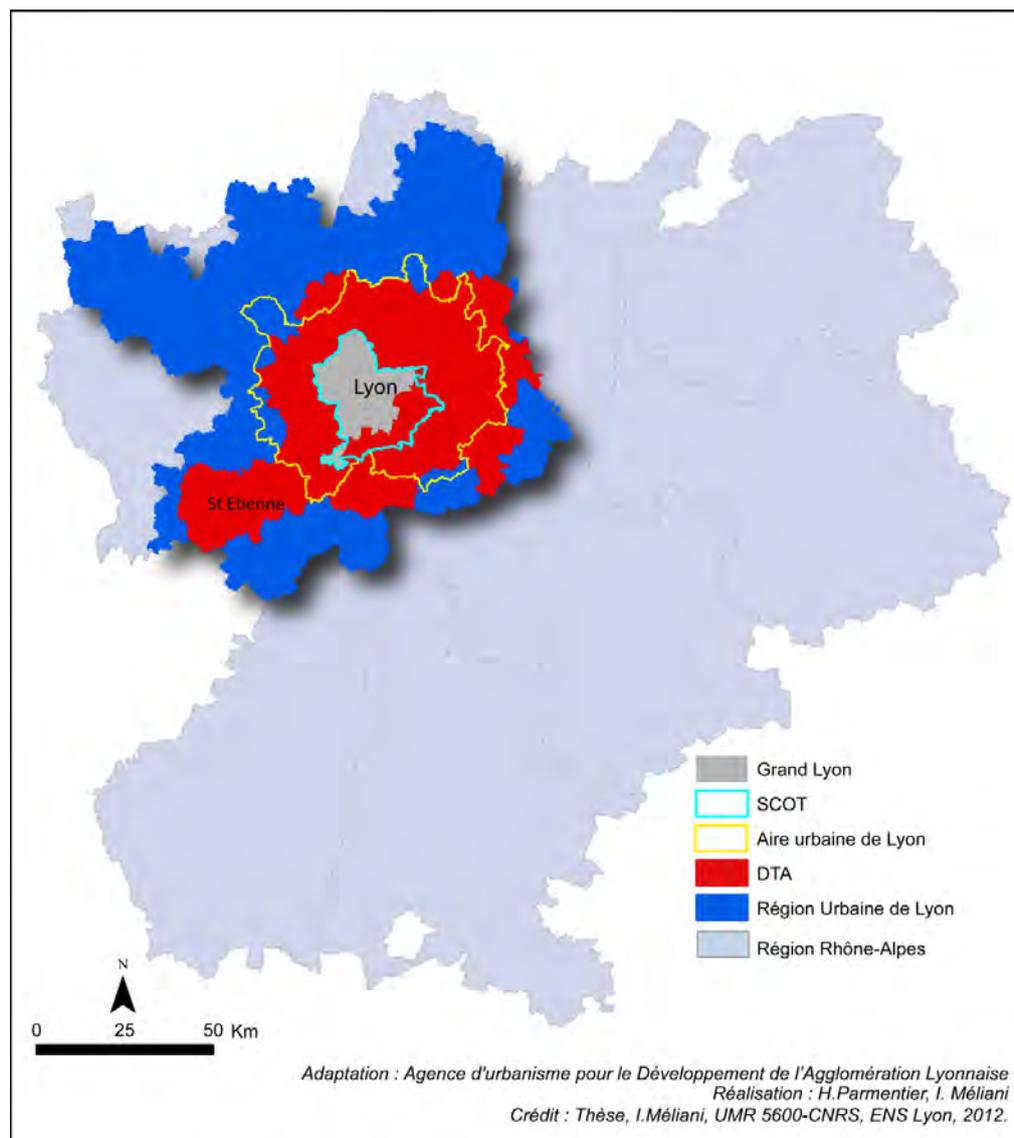
Inès Méliani et Paul Arnould

« Marchands de nature » : 20 ans de communication institutionnelle dans la métropole lyonnaise de 1989 à 2009

Introduction

- 1 Être métropole c'est, au sens le plus restreint, entrer dans une catégorie de ville ayant un seuil minimal de population. Le million d'habitants est parfois pris comme chiffre plancher. Être métropole c'est aussi avoir des fonctions de haut niveau surtout dans le secteur des services. Être métropole c'est encore avoir une histoire situant une ville et son agglomération dans une perspective patrimoniale, faite d'héritages et de rayonnement d'envergure nationale, voire internationale (Hautreux et al., 1964; Rochefort, 1992, 1993, 2002; Lussault, 1998; 2009). Être métropole, c'est avoir désormais une politique environnementale innovante, c'est être capable de mettre en scène ses atouts naturels. Cette irruption de la nature dans les politiques métropolitaines n'est pas dénuée de visées économiques. Lyon répond bien sûr à ce cahier des charges quantitatif et qualitatif.
- 2 Nous postulons même que la nature est devenue une valeur marchande à la fois matérielle et symbolique dans les grandes métropoles. Pour argumenter cette hypothèse, nous nous appuyerons sur le cas lyonnais. Si la ville stricto sensu affiche seulement 479 803 habitants (INSEE, 2009), les différents maillages gigognes (Figure 1) qui composent l'assise territoriale de la métropole dépassent allègrement le million d'habitants.

Figure 1. Maillages administratifs fermés et ensembles naturels ouverts. Comment concilier deux logiques spatiales différentes?



- 3 La question de la nature dans la métropole lyonnaise est jalonnée de temps forts comme celui de la création du parc de La Tête d'Or, au XIXe siècle, mais aussi de l'invention par les hospices civils de Lyon des immeubles à cour fermée, occupée par des formes plus intimistes de nature, les jardins clos, véritables isolats de biodiversité urbaine.
- 4 Confrontées à une concurrence des grandes métropoles européennes, Lyon et sa région doivent également faire face à des enjeux de cohésion interne. Lyon tente par conséquent de se positionner dans le peloton de tête des métropoles innovantes, à travers une démarche collective de production de connaissances dans tous les domaines. Celui de la prise en compte de la nature en ville n'y échappe pas, bien au contraire. La réflexion sur la place de la nature, les infrastructures vertes et bleues, est portée aujourd'hui en amont de chaque projet d'aménagement. Elle prend la forme soit d'une intégration d'espaces « naturels », soit de mesures compensatoires pour les espaces naturels concernés par un aménagement.
- 5 Dans ce contexte nous formulons l'hypothèse que la place de la nature dans la ville de Lyon est tout autant conditionnée par des aspects marchands que par des ressorts écologiques.
- 6 Pour faire valoir les aménités du territoire en termes de qualité de vie, les élus politiques lyonnais s'appuient largement sur les médias, en particulier la presse écrite. En tant que support d'information, elle permet de repérer les réflexions et les actions pour mieux gérer, conserver, protéger, valoriser la nature en ville. Du parc de la Tête-d'Or au parc de Gerland en passant par celui des Berges du Rhône, se dessinent les pièces essentielles des nouvelles structures spatiales de la ville.

- 7 L'analyse de la place faite à la nature dans la presse dite « institutionnelle » lyonnaise sert de support à notre démonstration. Le choix de la période d'étude (1989-2009) n'est pas anodin. La fin des années 1980 correspond à la montée, à Lyon comme en France, des préoccupations environnementales. 1989 est aussi l'année de l'élection de Michel Noir en tant que maire de Lyon, grâce, en partie, aux voix des écologistes. Depuis 1989, trois maires (Michel Noir, Raymond Barre et Gérard Collomb), trois mandats et six supports de communication se sont succédé. Quelle place les acteurs politiques, à travers l'instrumentalisation consciente ou spontanée de ce média, ont-ils donnée à la nature en ville dans la planification et les grands projets d'aménagements tels que les Berges du Rhône ou la Confluence? Serait-ce un prétexte pour donner au passage plus de visibilité à la politique de la ville dans un contexte de développement durable?
- 8 L'étude iconographique et lexicométrique d'articles de presse institutionnelle constitue le matériau privilégié de cette étude. Le dépouillement de l'intégralité des journaux destinés aux habitants de Lyon et sa communauté urbaine (Grand Lyon Magazine, Lyon Citoyen, Lyon Cité, C'est 9 à Lyon, Les Dossiers du Grand Lyon, l'Agglo, Figure 4) couvrant la dernière décennie du XXe siècle et la première du XXIe, fournit 441 articles traitant de la thématique « nature en ville ». Un recours aux techniques de traitement de données quantitatives et qualitatives contextualise et donne du sens aux contenus de ces articles (Berelson, 1952 ; De Bonville, 2006 ; Kronberger, 2000).
- 9 L'analyse de contenu réalisée sur notre corpus met en évidence, à travers les discours et les images, le caractère pionnier de la prise en compte de la nature en ville à Lyon, dès le début des années 1990. Elle permet d'identifier ce que nous repérons comme le virage écologique pris au début des années 2000. Elle amène à s'interroger sur les ressorts, de type marketing, à l'œuvre dans toute politique de communication, en somme sur l'instrumentalisation de la nature.

Lyon, une métropole à géométrie variable; la nature dans le « mille-feuille » institutionnel (Auroux, 1998; Perrin-Gaillard, 2001)

- 10 La métropole lyonnaise s'est construite à travers différentes logiques de territoires (Labasse, 1955; Boïno et al., 2009). Depuis la ville centre, elle s'étale en s'appuyant sur son réseau de routes et voies ferrées et absorbe les communes et villages alentour, laissant toutefois une place relative aux espaces naturels et agricoles de sa périphérie. La distinction ville-campagne s'estompe pour laisser la place à une métropole dont la dimension incite à repenser la place de la nature en son sein. Parler de métropole lyonnaise, c'est donc définir précisément l'échelle de territoire sur laquelle notre réflexion doit porter (Figure 1). La métropole lyonnaise peut tout à la fois correspondre à la RUL (Région Urbaine Lyonnaise, zone d'influence de la métropole), à l'aire métropolitaine de Lyon correspondant au périmètre de la DTA (Directive Territoriale d'Aménagement), à l'aire urbaine de Lyon (référence INSEE et bassin de vie de l'agglomération), à l'Inter-SCOT, aux territoires du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Au cœur de ce véritable « mille-feuille » institutionnel se trouvent les territoires du Grand Lyon. Ces entités imbriquées ont été créées en fonction d'une philosophie commune : assurer la coordination des politiques publiques et des projets d'aménagement. Toutefois, c'est sans doute l'échelle du SCOT de l'agglomération lyonnaise qui paraît la plus pertinente pour montrer l'évolution de la prise en compte de la nature et l'intégration des pratiques de gestion du territoire en la matière. Cette structure intercommunale (72 communes, 3 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), 730 km², 1 250 000 habitants¹), effectivement délimitée par les grands espaces naturels, revêt une réelle cohérence territoriale dans un rayon de 60 kilomètres au-delà de l'agglomération lyonnaise, elle-même définie comme la « locomotive de l'aire métropolitaine » dans le SCOT 2030. Son territoire d'application correspond au territoire vécu des habitants et se place directement au niveau des élus et des techniciens. En cela, il influence à la fois les décideurs locaux tout en constituant un outil réglementaire et stratégique posant les bases d'une prise en compte juridique de la nature par les communes à l'échelle du bassin de vie, notamment par le biais du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Par ailleurs, le SCOT permet de faire la relation entre les documents de plus haute

hiérarchie (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), Natura 2000, DTA...) et les PLU par exemple. Enfin, en articulant compositions urbaines et continuités écologiques, le SCOT de l'agglomération lyonnaise érige les trames vertes et bleues, parcs, jardins et squares en tant qu'éléments structurants du projet urbain, afin de mieux ordonnancer la ville (Ascher, 1995). Le SCOT constitue donc une échelle de travail pertinente pour la mise en œuvre des réseaux écologiques.

- 11 Choisir d'analyser la presse institutionnelle, c'est faire l'hypothèse que la communication politique y occupe une place essentielle. L'extrait du « Grand Lyon Magazine » de février 2012 (Figure 2) met encore en évidence cette omniprésence des informations sur la nature.

Figure 2. Grand Lyon Magazine n° 36, février 2012. Des chiffres, des faits et des actes à propos de la forêt de la métropole. Un marronnier² de l'information sur la nature

MA VILLE ET MOI



Vous avez dit forêt urbaine ?

→ Concept anglo-saxon, la notion de forêt urbaine part de l'idée que le paysage fait fi des frontières, ce qui amène à considérer comme un tout les arbres de la ville. Dans cette forêt, le Grand Lyon gère les arbres enracinés sur le domaine public communal (voirie, places, promenades...). Et pour ceux-ci, il a fait le choix d'un développement en port libre. Une gestion plus économe - les arbres ne sont taillés que tous les 5 ou 6 ans - qui profite à leur santé. Les plaies des coupes mobilisent en effet beaucoup d'énergie, au détriment de leur croissance. Mais pour rendre cette gestion possible, il faut que les arbres soient adaptés à leur milieu, d'où la nécessité de varier les essences. On choisit ainsi l'arbre en fonction de l'espace, du sol, de l'exposition au soleil. Une diversité qui empêche aussi les maladies de détruire tous les arbres de la ville si un parasite attaque une essence ; les autres jouant le rôle de tampon.



Auprès de mon arbre

Deux ans de travail, 58 communes impliquées, une centaine de représentants des entreprises, fédérations professionnelles et associations du territoire consultée... et le Grand Lyon adopte la Charte de l'arbre.

Plus ambitieuse que la première mouture élaborée en 2000, cette nouvelle Charte prend fortement en compte les enjeux du développement durable pour construire une ville attractive et agréable à vivre. Ainsi, elle ne se restreint pas aux arbres du domaine public communal, mais considère chaque arbre enraciné sur le territoire comme un élément d'une forêt. Une « forêt urbaine » qui climatise et dépollue la ville et pour laquelle chacun doit se mobiliser. Pour Frédéric Ségur, responsable de l'unité Arbres et Paysages du Grand Lyon, « Cette Charte est un outil de dialogue entre les différents acteurs du territoire, un moyen de partager une philosophie et des engagements communs. Le Grand Lyon a impulsé et animé la démarche mais il n'est qu'un des 200 signataires attendus. Le 2^e acte est maintenant la mise en œuvre du plan d'action et un volet opérationnel où la pédagogie auprès des habitants sera un élément clé. »

le saviez-vous ?

UNE GRANDE FAMILLE

Plus de 250 espèces et variétés d'arbres sont présentes dans le Grand Lyon.

En chiffres

- 81 000** arbres d'alignement (+100% par rapport à 1990)
- 3 520 000 m²** d'espaces publics ombragés (13% de la superficie totale des voiries du Grand Lyon)
- 629 km** de voies plantées (23% du linéaire total des voiries du Grand Lyon)
- 3 000 000** arbres au total sur le territoire de l'agglomération
- 600 000 t** de CO₂ stockées dans les arbres de l'agglomération.

Top 5 des genres les plus représentés dans le Grand Lyon

				
platanes 25%	chênes 10%	alègues 8%	microcotyles 6,4%	frênes 5,8%

Le roi de la forêt urbaine

Enraciné au milieu d'un carrefour à Marcy-L'Étoile, un orme bicentenaire se dresse sur plus de 25 mètres de haut. S'il est un arbre remarquable sur le territoire du Grand Lyon, c'est bien celui-ci ! Par son âge et sa taille, certes, mais aussi parce que l'orme, une essence très plantée la long des routes françaises aux XVII^e et XVIII^e siècles, a été décimée par une maladie dans la deuxième moitié du XX^e et a quasiment disparu de nos villes et forêts.

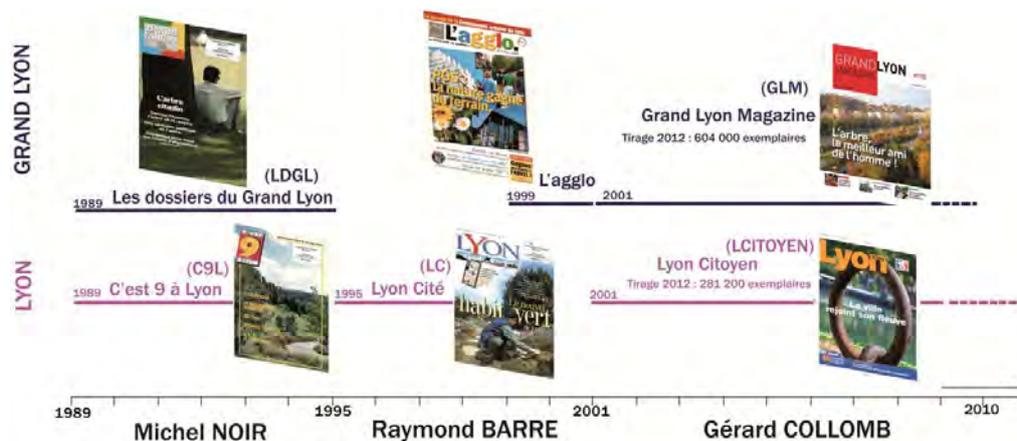
→ POUR EN SAVOIR www.grandlyon.com/Les-arbres → SUGGESTIONS arbres@grandlyon.org

- 12 Interroger la presse écrite pour analyser la place attribuée aux objets de nature en ville, c'est aussi tenter d'apporter une meilleure compréhension de l'intérêt d'en parler, mais aussi d'en connaître le sens. De même, appliquer l'outil méthodologique d'analyse de contenu sur notre corpus, c'est tenter de dégager une construction du discours de l'action publique sur ces questions (Lascoumes et al., 2004). Ce type de médias répond généralement aux attentes

du public puisqu'il permet de porter à leur connaissance les décisions prises dans la haute sphère politique relatives à l'aménagement de l'espace public. Distribués dans toutes les boîtes aux lettres à 603 000 exemplaires pour le Grand Lyon Magazine et à 281 200 exemplaires pour Lyon Citoyen (chiffres 2012), le degré d'intérêt porté à l'information par le lecteur sera d'autant plus important que les caractéristiques du public seront sociologiquement ancrées au territoire lyonnais. Une sorte de « contrat de lecture » implicite unit alors le lecteur au magazine. Mais le contenu du message importe tout autant que l'attachement des deux parties (lecteur et émetteur) à la métropole lyonnaise. L'esprit critique du lecteur procède de manière plus instinctive au contrôle de l'information donnée sur les pratiques environnementales. Le style du message donne également toute la dimension de la relation entre le lecteur et l'émetteur du message. Il oscille entre le complice, le pédagogique ou le scientifique. Il ne touche pas le même public. Le déploiement de ces styles dans les magazines est susceptible de concerner une population de lecteurs plus large.

- 13 Approcher la communication sur la nature par « le bas » repose sur l'étude des occurrences des termes significatifs de la presse de 1989 à nos jours. L'Analyse de Données Textuelles (ADT) constitue une méthodologie tout à fait pertinente pour qualifier et analyser la répartition des éléments du texte de manière qualitative et quantitative. La méthodologie Alceste© s'inscrit dans le cadre des travaux sur l'analyse de données linguistiques (Benzécri, 1980; Lebart et al., 1994) consiste principalement à rendre compte de l'organisation interne d'un discours. Alceste© effectue de la statistique exploratoire, c'est-à-dire qu'il procède par regroupement de données selon leurs ressemblances ou leurs dissemblances. Pour réaliser cette analyse de corpus de texte, nous avons préalablement effectué le dépouillement de six magazines (Figure 3) diffusés entre 1989 et 2009 aux Lyonnais et Grands Lyonnais³ par les services de la direction de la communication de la Communauté Urbaine de Lyon.

Figure 3. La presse institutionnelle lyonnaise : deux échelles de territoire, trois maires, six magazines



- 14 L'Agence d'Urbanisme pour le Développement de l'Agglomération Lyonnaise nous a facilité l'accès aux archives communautaires du Grand Lyon pour réaliser un travail de fond. Cela permet de viser l'exhaustivité dans le recueil des articles en lien avec la thématique de l'instrumentalisation de la nature. Sont considérés comme objets de nature, d'une part l'ensemble des ressources naturelles (eau, espèces animales et végétales) et les éléments qui peuvent, dans un territoire donné et du fait de leur agencement spatial, avoir une valeur d'usage et/ou écosystémique. Le conseil économique et social dans un rapport (Reygrobellet, 2007) met en évidence cette double acception : la nature est « à la fois une dimension affective et culturelle et une réalité objective prise en charge par l'écologie scientifique ». À noter que le sol et l'air sont quasiment absents en tant qu'objets de nature dans le corpus dépouillé. Notre base de données comprend donc d'une part les éléments surfaciques que nous appelons communément les espaces verts en milieu urbain, les forêts périurbaines, parcs, jardins, squares et places, d'autre part les friches ou terrains vacants qui occupent les espaces interstitiels de la ville. Viennent ensuite les éléments linéaires tels que les arbres d'alignements

le long des voies de communication ou les trames vertes et bleues (Arrif, 2011; Dodane, 2008; Blanc et al., 2010; Cormier, 2010) capables d'offrir à la faune sauvage des ressources pour le repos, l'alimentation, la nidification ou la reproduction. Ils constituent en somme la partie la plus visible de notre objet de recherche. Ainsi, 441 articles (Tableau 1) traitant de la nature en milieu urbain ont été retenus.

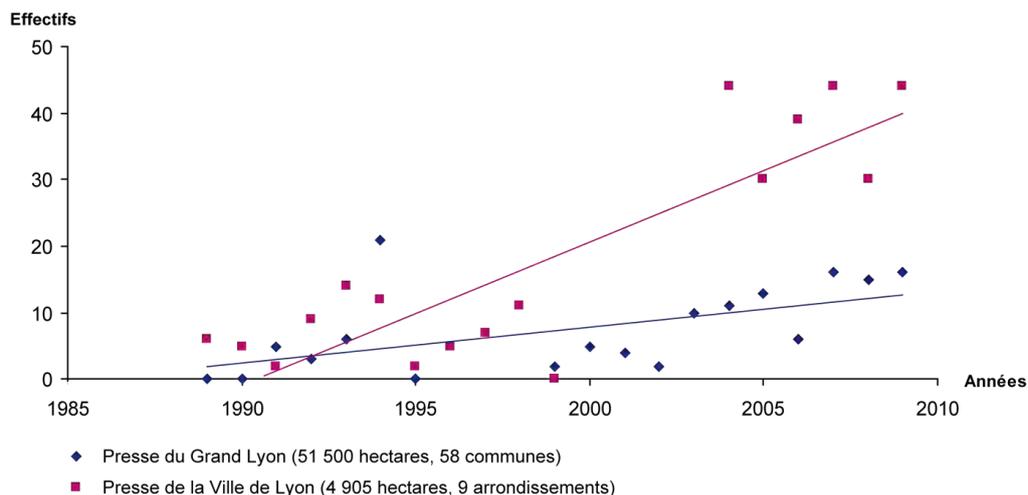
Tableau 1. Caractéristiques des magazines en nombre de titres et de signes consacrés à la nature de 1989 à 2009.

Titre de magazines	Format	Nombre total de titres consacrés à la nature	% d'articles sur 20 ans	Nombre de signes consacrés à la nature	% de signes consacrés à la nature
LDGL	Mensuel/ 15 pages	35	7,93	120 942	13,18
C9L	Tabloïd/ Bimensuel/ 8pages	50	11,34	114 538	12,48
LCITE	A4/ Bimensuel/ 24pages	25	5,67	65 583	7,15
L'AGGLO	A4 / 48 pages	11	2,5	45 363	4,94
GLM	A4/ 60 pages	89	20,18	230 982	25,17
LCITOYEN	A4/ 48 pages	231	52,38	340 259	37,08
TOTAL		441	100	917 667	100

Légende : LDGL (Les Dossiers du Grand Lyon); C9L (C'est 9 à Lyon); LCITE (Lyon Cité); L'AGGLO (L'agglo); GLM (Grand Lyon Magazine); LCITOYEN (Lyon Citoyen)

15 En première analyse, les différentes courbes montrent toutes la croissance irrésistible des références à la nature (Figure 4).

Figure 4. L'inevitable montée du thème « nature » dans les publications de communication de la métropole lyonnaise



Méthodologie

16 La préparation du corpus à l'ADT est une contrainte forte dans cette recherche. L'outil informatique apporte des solutions intéressantes, mais nécessite une transcription des documents en amont (Reinert, 1998, 2001). Trois étapes sont à considérer. Dans un premier temps, il s'agit d'extraire à partir du format « papier » des magazines l'ensemble des articles voués à l'analyse pour obtenir un fichier image (JPEG, PNG...) afin de lui appliquer (second temps) une Reconnaissance Optique de Caractère (OCR), procédé informatique qui permet de traduire le fichier image en fichier texte. Les chercheurs parlent, dans leurs langages d'initiés, d'ocrisation. Le logiciel OmniPage© Professional, commercialisé par la société Nuance©, est utilisé au cours de cette étape. La troisième étape relève du codage de chaque article par une ligne dite « étoilée » comportant les variables signalétiques servant à l'analyse. Si par

exemple, on choisit comme variable le nom de journal et le type d'espace auquel le texte se rapporte, il faudra introduire chaque texte par une ligne du type :

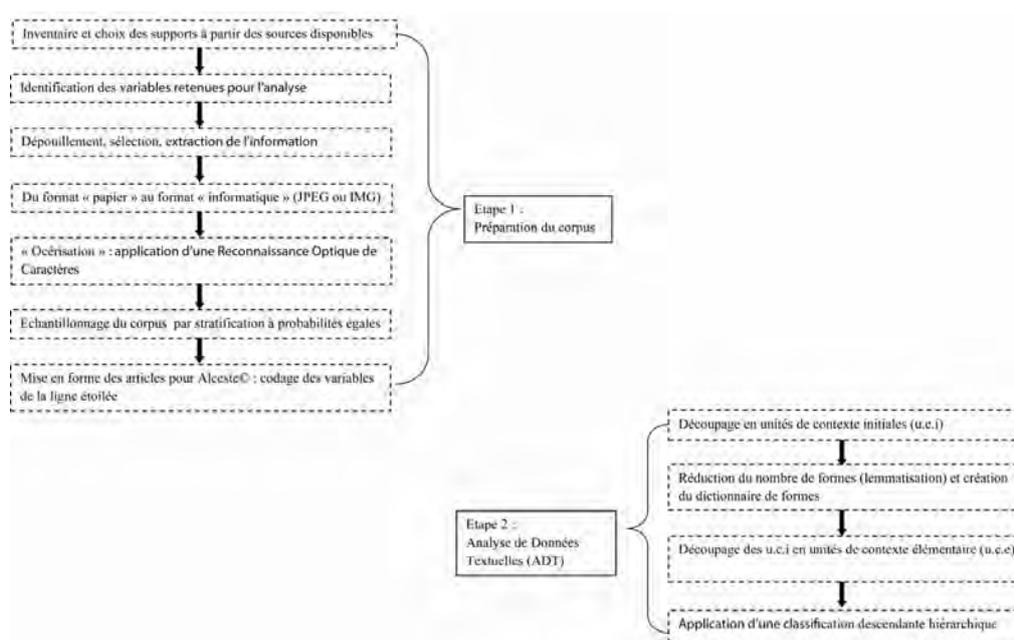
17 0001 *n_lcitoyen * cat_arbre

18 Ou encore

19 0002 *n_glm *cat_jardin

20 La taille de notre corpus et la contrainte liée à la préparation du corpus énoncée ci-dessus imposaient l'échantillonnage. Dans le cas présent, la stratification à probabilité égale constitue la méthode la plus adéquate. Elle tient compte en effet des deux caractéristiques importantes de notre corpus, à savoir les temporalités et les spatialités dans lesquelles il s'inscrit. Concrètement, il s'agit de tenir compte de la proportion d'articles publiés dans chaque magazine afin de respecter les proportions sous chaque strate, c'est-à-dire sous chaque mandature de maire. Pour prélever l'échantillon, dont l'unité est 100, le recours à une fonction mathématique (Strata) par le biais du logiciel R© fut appliqué au corpus.

Figure 5. De la préparation du corpus à l'analyse de données textuelles : deux étapes pour comprendre



21 La figure 5 propose une synthèse de la méthodologie utilisée. Dans sa partie gauche, les axes liés au travail de recherche sont identifiés : outre la formulation des objectifs, de la problématique et des hypothèses de recherche, les premières étapes consistent à définir les supports, sélectionner le contenu des communications et en extraire l'information. Ces étapes sont mises en lien avec la démarche analytique propre à l'analyse de données textuelles (partie droite du document).

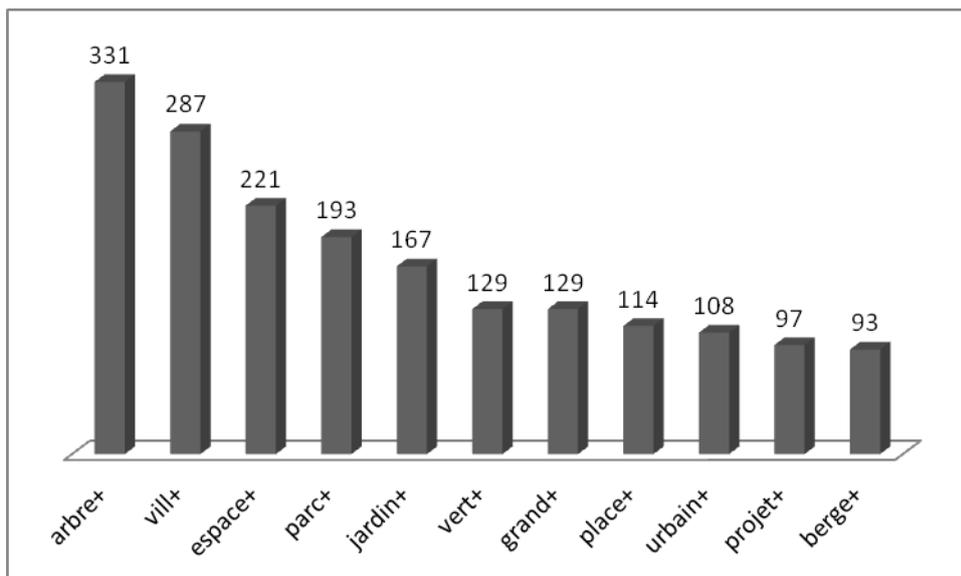
Trois mandats, une construction progressive du message à vendre sur la nature

22 Dans une première étape, celle de l'analyse du corpus dans sa globalité (tri à plat), Alceste© effectue une double classification et analyse le vocabulaire qu'il dénombre en unité de classes initiales et en nombre de formes. Il procède ensuite à une réduction du nombre de formes, c'est-à-dire qu'il conserve seulement les mots qui ne sont que des formes reconnues (noms, verbes, adjectifs...), et la plupart du temps suivies d'un « + ». Il signifie que des mots de la même famille peuvent lui être associés.

23 Exemple : « arbre+ » peut englober d'autres termes tels qu'« arbuste », « arboré », « arbustif »...

24 Sur ces formes réduites, Alceste© crée un dictionnaire, dont les formes sont hiérarchisées selon leur occurrence dans le corpus. Le dictionnaire constitue une base de lecture pour l'analyse.

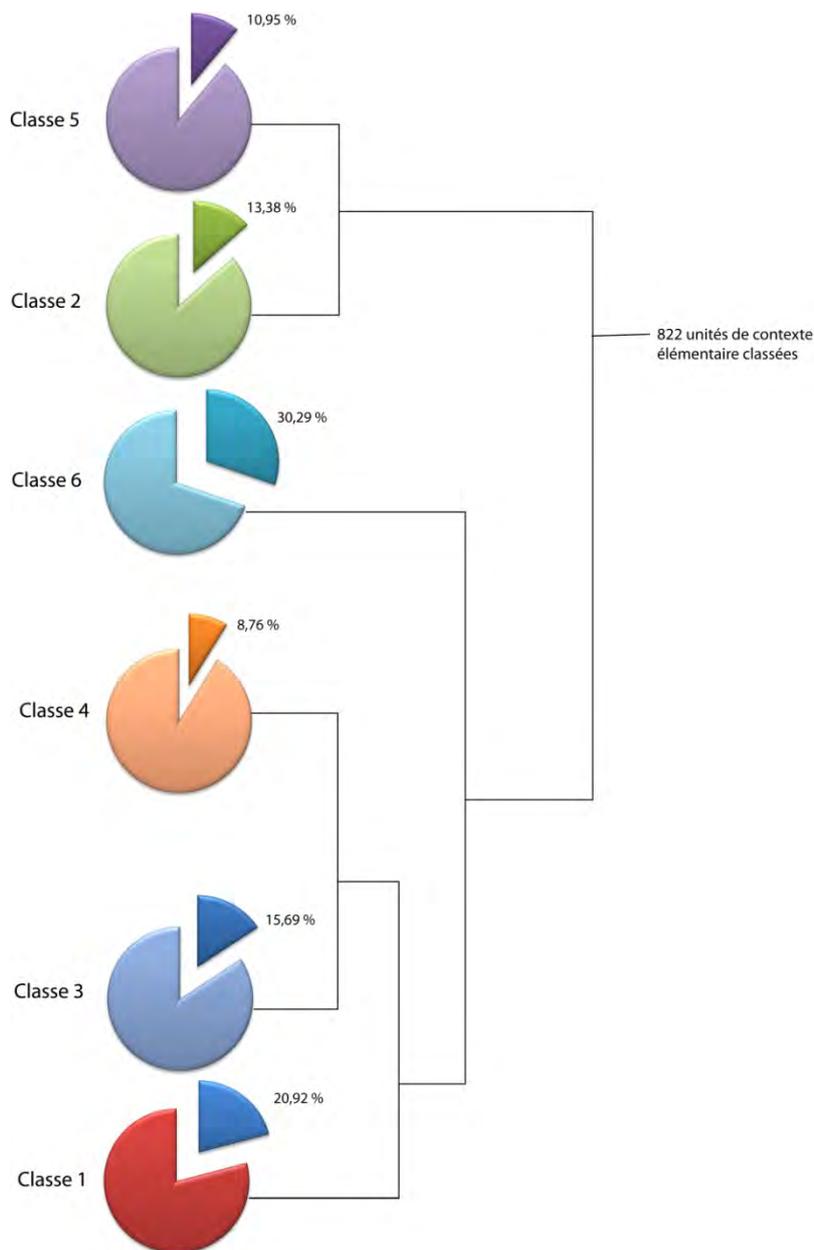
Figure 6. Effectifs des formes réduites dans le dictionnaire (12 premières entrées) : une nature spatialisée (arbre, berge, jardin, parc), conceptualisée (vert, espace) et institutionnalisée (ville, projet, urbain).



Les formes réduites parfois tronquées signifient que d'autres mots peuvent être englobés dans l'effectif, exemple : « arbre+ » peut contenir « arbuste », « arboré », « arbustif »...

- 25 La figure 6 met d'emblée en évidence la manière dont la nature est approchée. À la fois spatialisée (arbre+, berge+, jardin+, parc+), elle est conceptualisée (vert+, espace+), mais également institutionnalisée (ville+, projet+, urbain+). Les trois formes suivantes (non figurées sur l'histogramme du dictionnaire et leurs effectifs confirment bien cette triple acception (publi +=93, vie+=92, plante+=86).
- 26 Dans une seconde étape, Alceste© calcule le nombre d'u.c.e (1144 ici) et le nombre moyen de mots analysés par u.c.e (14.8) selon une double classification descendante hiérarchique (dans un objectif de stabilisation). En croisant ces classifications, le logiciel classe finalement 72 % des u.c.e en six classes (Figure 7). 28 % de l'information de notre corpus est donc éliminée de l'analyse.

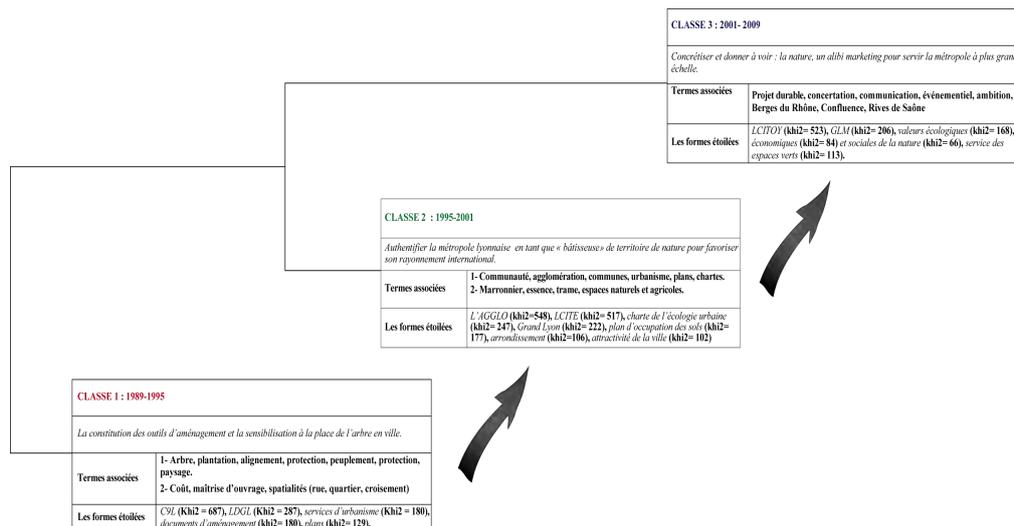
Figure 7. Répartition des unités de contexte élémentaire en pourcentage au sein de la classification descendante hiérarchique



- 27 Si chacune de ces six classes traduit une sous-thématique spécifique, certaines ont une
 28 proximité manifeste. Le détail des profils de chaque classe permet d'en spécifier les contours.
 L'arbre est approché par les classes 2 (13,38 % de l'information) et 5 (10,95 % de
 l'information). La classe 2 l'aborde en tant qu'objet patrimonial qu'il convient de renouveler
 et tel qu'énoncé dans la charte de l'arbre tandis que la classe 5 le resitue dans son rapport à
 l'homme.
- 29 De même, les classes 3 (15,69 % de l'information) et 4 (8,76 % de l'information) ont une
 proximité du même ordre. Toutes deux traitent de la thématique « jardin ». La classe 3
 s'intéresse aux nouveaux réaménagements des parcs et jardins de proximité pour les activités
 récréatives enfantines d'une part, pour leur fonction alimentaire (jardinage) d'autre part. La
 classe 4 s'intéresse quant à elle à la Roseraie et au Jardin zoologique (aujourd'hui rebaptisé
 « Plaine africaine ») du parc de la Tête d'Or et en fait une catégorie à part. Aménagés
 au moment de la création du parc en 1857 par les Frères Bülher (Conseil d'Architecture,
 d'Urbanisme et de l'Environnement, 1992) et à la demande du préfet Vaïsse dans un souci
 d'hygiénisme (Corbin, 1986), ils sont réunis au sein de cette classe et diffèrent de la classe 3
 à l'égard de leur plus grande superficie et de l'attractivité touristique qu'ils peuvent générer.

- 30 Enfin les classes 1 et 6 regroupent respectivement 20,92 % et 30.29 % de l'information. Elles s'intéressent à la relation dépendante entre les réflexions menées par les services administratifs (classe 1) sur la nature et leurs concrétisations (classe 6) sur le territoire lyonnais. Concrètement, la classe 1 réunit les maillages « arrondissement, commune, agglomération, Grand Lyon... », les services administratifs « conseil communautaire, urbanisme, espaces verts » et les acteurs « adjoints délégués à l'urbanisme, vice-président du Grand Lyon, maire d'arrondissement ». La classe 6, quant à elle, décline les projets d'aménagements au sein desquels la thématique « nature » est convoquée : les Berges du Rhône, ses quais « Gillet, Rambaud » et ses ponts « Churchill, Kitchener, Morand, Pasteur, Schuman, de l'Université, Wilson », le projet de la Confluence ou encore l'île Barbe (9e arrondissement de Lyon) sont traités à travers les usages qu'ils permettent, l'activité cyclable notamment « rollers, cyclistes, cheminement, continuité cyclable ». La véloroute du Léman à la mer passant par les Berges du Rhône explique en partie la présence significative de ce vocabulaire.
- 31 La classification descendante hiérarchique pose le cadre en traduisant et en organisant l'information sur la nature urbaine au sein de six classes et selon un pas de temps de 20 ans. Elle offre une bonne visibilité sur la façon dont la nature est appréhendée dans la presse institutionnelle sans être toutefois suffisamment pointue pour dégager la spécificité de chaque mandature. Comment ces dernières se distinguent-elles du point de vue de l'information et de l'organisation? Pour répondre à ces questions, il convient donc de réaliser une analyse de tri croisé durant laquelle Alceste© répètera préalablement les étapes d'analyse précédemment décrites.
- 32 Afin de visualiser les résultats liés à cette analyse de tri croisé, la figure 8 résume les contenus associés aux trois classes. Il respecte par ailleurs l'arborescence de la classification descendante hiérarchique générée par Alceste©.
- 33 Les résultats permettent de mettre en évidence les processus à l'œuvre et les orientations prises sous chaque mandat. Rappelons ici que les variables analysées sont précédées d'une étoile (*) et que les mots du texte, pouvant être réduits à leur plus petite forme, sont rallongés d'un plus (+) (Figure 7).

Figure 8. Dendrogramme des classes stables



Classe 1. Michel Noir : l'effet pionnier; Classe 2 : Raymond Barre, l'effet consolidation; Classe 3 : Gérard Collomb, l'effet instrumentalisation

- 34 Sous Michel Noir (1989-1995), le corpus de textes fait référence aux services de l'urbanisme, aux documents de planification (SDAU, SDAL) et aux plans verts et bleus. En somme, il présente la manière dont l'arsenal institutionnel pour donner une place aux objets de nature dans la métropole lyonnaise prend forme. Il révèle que cette question s'inscrit à travers plusieurs grandes étapes de la planification lyonnaise. Avec l'élaboration en 1962 du Plan Directeur du Groupement d'urbanisme, du schéma de l'OREAM (Organisation d'Étude d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine Lyon-Saint-Etienne-Grenoble) en 1971 et du SDAU

(Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) de 1978, la métropole s'« équipe » de nature tout en tentant de contraindre l'urbanisation dans une portion d'espace par une structure verte forte. Malgré sa vision très réglementaire, la question de la protection des Monts d'Or et de Miribel-Jonage apparaît. Il s'agit néanmoins d'identifier ces parcs en tant qu'espaces de loisirs pour les habitants de la métropole. La logique de développement, de croissance urbaine conditionne encore ces espaces.

35 À partir de 1990, les premières actions concrètes dans les services de la communauté urbaine de Lyon voient le jour. La première action fait référence à la création d'une mission « Écologie urbaine ». Rattachée au département du Développement Urbain (DDU) au moment de sa création et aujourd'hui à la Délégation Générale au Développement Urbain (DGDU), la mission Écologie urbaine officialise la volonté d'octroyer une place à la nature dans les territoires urbains. Avec l'élaboration du SDAL (Schéma Directeur d'Aménagement de l'Agglomération Lyonnaise) de 1992, le regard sur les espaces verts et les questions environnementales connaît une rupture. Durant ces années de planification, il est acquis que la logique de projet prime sur les logiques d'expansion urbaine. Dans le jeu de la concurrence européenne qui est en cours, il est acquis également que les villes devront savoir se différencier par l'environnement et jouer la carte du développement économique par l'attractivité du cadre de vie. Les fondements pour une nature au service du marketing urbain sont en place. À ce titre, le massif des Monts d'Or, les îles de Miribel-Jonage, les Balmes viennoises et une partie des vallons de l'Ouest sont classés en site « inaltérable », alors que ces sites étaient initialement destinés à accueillir des activités tertiaires.

36 Au-delà de ces nouvelles tendances, l'écologie urbaine s'institutionnalise, dans les discours et dans les actes. Michel Noir, lors des « Rencontres du Grand Lyon » réservées aux professionnels de l'urbanisme, de la construction et de l'environnement, en 1990, aborde, pour justifier son intérêt pour l'écologie urbaine, cette question sous l'angle éthique. Selon lui, « nous prenons conscience à travers toute une série d'évènements, d'accidents, que l'homme peut-être dangereux pour l'homme quand il cède trop à l'idéologie de ce que peut autoriser une technique. L'usage des techniques par l'homme doit être intégré dans l'action et dans la décision de l'homme, car il a une implication sur notre environnement, c'est-à-dire sur notre futur ». De même, le maire de Lyon estime qu'« il y a de la part des élus la volonté d'engager un processus, de travailler en commun, d'autant qu'il s'agit de sujets mal connus, mal ou insuffisamment intégrés dans les processus décisionnels publics ».

37 Durant cette première période, les textes traitant de la thématique « arbre » sont surreprésentés (Figure 8). Abordé sous l'angle de la protection, du renouvellement et de sa valeur économique, le corpus reflète l'importante réflexion menée autour de l'arbre par l'unité « Arbres et Paysage » depuis sa création au sein de la direction de la voirie du Grand Lyon en 1992. À la suite de l'établissement de ce nouveau cadre institutionnel, une première charte de l'arbre voit le jour en 2000. Elle est, en plus de la diffusion de plaquettes d'information, un levier pour le politique qui multiplie les actions de communication autour de cet objet. Face au dépérissement des arbres, l'institution propose, par un discours très pédagogique, d'expliquer les raisons de l'abattage d'une grande population d'arbres et les logiques de remplacement du patrimoine arboré. Car l'arbre en ville constitue en effet le symbole de la nature par excellence (Stefulesco, 1993, Arnould et Cieslak, 2004) et la relation puissante entre l'homme et l'arbre en ville peut parfois conduire à un « *acharnement thérapeutique* » pour « *maintenir en place les plus vieux et les plus malades d'entre eux, avec des câbles, des béquilles, des cautères en résine...* » (Arnould, 2006)

38 L'originalité de cette planification verte résiderait donc dans la lente sédimentation de la prise en compte par les politiques locales de ce qu'Autran (2004) désigne alors comme « infrastructures vertes » et qualifiées, suivant les époques, d'espaces verts, de nature, de coupures vertes, de corridors biologiques.

39 La seconde classe de notre corpus reflète le discours sur la nature sous la mandature de Raymond Barre (1995-2001). Un effet en creux s'observe durant cette période. Le volume des articles en lien avec le sujet est sensiblement moins important que durant les périodes 1989-1995 et 2001-2009. Elle regroupe seulement 150 u.c.e, soit 12 % de

l'information récoltée. Durant cette période, la thématique commence à changer de teneur. Deux facteurs peuvent venir expliquer ceci. D'abord, la nature est principalement analysée sous l'angle de la place qui lui est faite dans le plan d'occupation des sols (POS). La révision du POS couvre en effet toute la durée du mandat de Raymond Barre, depuis sa mise en révision en 1996 à son approbation et sa mise en application en 2001. Sur la figure 10, la présence significative de la forme « *durb_pos »⁴ et de l'acronyme « POS » mettent bien en évidence cet aspect.

Figure 9. La charte de l'écologie urbaine (*chart_ecol), les services du Grand Lyon (*serv_gl) et le Plan d'occupation des sols (*durb_pos et POS) au service de la nature sous Raymond Barre (*m_2) dans les magazines de l'Agglo (*n_agglo) et de Lyon Cité (*n_lcite)



Classe 2

Présences	khi2
*m_2	1146
*n_agglo	548
*n_lcite	517
*chart_ecol	247
*serv_gl	222
*chart_o	209
*durb_pos	177
*chart_ecolurb	163
*art_ts	106
*at_ri	102
*s_p	82
*pare0	71
*durb_pdu	67
*durb_o	65
POS	62

40 Ensuite, sous la houlette d'Henry Chabert, vice-président du Grand Lyon, le POS est abordé pour la première fois en France à l'échelon communautaire notamment pour permettre de traiter avec davantage de cohérence les questions environnementales. Mais il est aussi question, au travers de la révision du POS, d'analyser l'identité de chaque territoire de manière plus affinée. D'où la présence d'une part de notre variable « *art_ts »⁵ (Khi2=106) et la présence spécifique dans la classe de formes telles que parcelles (Khi2=44), communauté (Khi2=44), urbanisme (Khi2=27), commune (Khi2= 22) et agglomération (Khi2= 18).

41 Si la nature est alors analysée à travers le filtre du POS, elle est toutefois dissoute dans le dédale des objectifs économiques du mandat du maire en place. Parmi les variables de notre étude, la volonté d'inclure la nature dans le rayonnement international de la métropole (*at_ri, Khi2= 102) apparaît de manière prépondérante. Cette variable fait sens d'une part à travers le classement du Vieux-Lyon au patrimoine mondial de l'UNESCO (1998), le développement de la Cité Internationale (1993, début des aménagements; 1998, réaménagement), du parc technologique de la Porte des Alpes (1999) et du parc de Gerland (2000), d'autre part à travers l'ouverture en 2000 de l'École Normale Supérieure de Lyon symbolisant la capacité à attirer des institutions nationales et internationales au cœur de la métropole lyonnaise. La priorité donnée au volet économique plutôt qu'au volet environnemental se confirme et se mesure ailleurs avec le lancement en 1997 d'un grand chantier de prospective participative « Millénaire 3 ». Des moyens importants d'expertise et de grands débats participatifs permettent d'inviter de « grand témoins » du monde économique, pour réfléchir notamment à l'un des cinq grands enjeux identifiés pour l'agglomération lyonnaise : « contribuer à la pérennité de l'écosystème Terre par la qualité de l'écosystème urbain ». Derrière la valorisation de la nature se cache donc une réalité économique où la nature s'apparente à un argument d'attractivité pour les cadres représentatifs des fonctions métropolitaines.

42 Sous Gérard Collomb (2001-2009), les messages sur la nature prennent encore une orientation différente. Il est moins question d'afficher la volonté d'inscrire la nature dans des documents d'aménagement ou dans des outils de protection que de l'associer, à partir des critères

paysagers ou sociaux, aux grands projets d'aménagements urbains qui surfent par ailleurs sur les concepts du développement durable. L'allusion à la nature est faite lorsqu'il s'agit de montrer la valeur écologique (*ecol_o, Khi2= 168) d'une espèce ou le lien social (*soc_o, Khi2=66) d'un espace. Pour mettre en avant ces messages dans la presse, l'image du service des espaces verts de la ville de Lyon (*serv_dev, Khi2= 113) est largement utilisée. La sincérité, la conviction et l'engagement des agents dans les actions menées en faveur de la nature dans la ville (gestion différenciée, certification ISO 14001, respect de la charte du parc de la Tête d'Or) constituent de véritables leviers pour les politiques dans l'instrumentalisation de la nature pour valoriser la métropole lyonnaise.

43 La seconde tendance durant le mandat de Gérard Collomb est à la démocratie participative, à la concertation (*conc_o, khi2=62), précédemment impulsée par la politique de Raymond Barre. L'institution lyonnaise inscrit son approche communicationnelle à l'échelle locale dans l'enjeu du vivre en ville en même temps qu'elle colle aux engagements internationaux⁶ dans un souci de compétitivité. Le profil détaillé de la classe 3 (Tableau 2) met bien en évidence ces aspects.

Tableau 2. La percée de l'événementiel et du marketing

Détail des profils classe 3 (2001-2009)			
	Formes complètes associées	Effectifs	Khi2
	aujourd'hui	28	6
	aller.	57	6
Lieux	confluence	17	5
	Roseraie	10	4
	Pont	32	4
	africain+	14	4
	nautique+	13	4
	Saône	46	3
	rive+		2
Faune et flore	Rose+	15	4
	anima+l	28	4
	herbe<	18	4
Démocratie participative	Démarche+	14	4
	Concert+er	22	4
Institutionnel	mètre carré	15	4
	projet+	69	4
	habitant+	37	4
	Buna (1)	6	2
	mairie+	12	2
	lyonnais+	57	2
Événementiel	Fête +	24	4
	animat+ion	10	4
	événement+	11	3
	inaugur+er	10	3
Marketing	Collomb (2)	9	4
	communic<	9	3
	visiteur+	11	3
	multipli+er	7	3
	mondia+l	6	2
	gagn+er	38	2
	universit+	9	2
	ambit+ion	9	2

Légende : (1) Gilles Buna, 2e adjoint au maire de Lyon; (2) Gérard Collomb, député-maire de Lyon et président de la communauté urbaine de Lyon

44 La première information contenue dans le Tableau 2 montre que dans Grand Lyon Magazine et Lyon Citoyen, les réflexions sur la nature portent sur le temps présent (« aujourd'hui »), mais elles suggèrent par ailleurs, à travers la forte présence du verbe « aller », la volonté de se projeter vers l'avenir. Au-delà de la démarche de concertation énoncée précédemment, la nature « événementielle » et la nature « marketing » intéressent particulièrement notre démonstration.

45 En effet, la présence d'occurrences « mondia+l », « visiteur+ », « gagn+er », « ambit+ion » dénote une volonté pour la métropole lyonnaise de se démarquer, de conquérir une place sur le plan international. Elle médiatise les projets d'aménagements de grande envergure (Confluence, rives de Saône) et les éléments de renommée internationale (Roseraie). À ce titre, la métropole lyonnaise est élue pour accueillir le congrès mondial des roses en 2015. À l'image des murs peints lyonnais dont la dimension patrimoniale n'est plus à démontrer, la fresque des roses (dont la première a été inaugurée le 20 juin 2011 sur l'immeuble du 114 de l'Avenue Paul Santy, 8e arrondissement de Lyon) est destinée à permettre aux congressistes de cheminer dans la ville au rythme de ces peintures (Figure 10).

Figure 10. Fresque des Roses, Lyon 8e (Cliché, I. Méliani, 2011). L'esthétique au service des enjeux économiques et touristiques



46 La rude concurrence qui oppose aujourd'hui les mairies d'arrondissement de la ville de Lyon pour détenir son mur peint laisse entrevoir l'intérêt marchand d'un tel support. Au-delà de la consommation ponctuelle que ce type d'événement est susceptible de générer, touristes et

congressistes venus pour l'occasion constitueront en effet autant de porte-parole potentiels en France ou à l'étranger pour faire la promotion des lieux. Pour le 8e arrondissement de Lyon, aujourd'hui largement déficitaire en espaces verts alors qu'historiquement, il accueillait les détenteurs de roses les plus renommés, la fresque des roses constitue une opportunité certaine pour l'image de l'arrondissement. Dans ces conditions où le combat à mener sur l'image est rude, la nature est rapidement effacée. Ce constat peut être démultiplié à l'identique à la lecture des axes développés dans le projet d'Idex, ces initiatives d'excellence qui tablent exclusivement sur des considérations économiques. Dans les rapports de l'Observatoire de la métropole (Omprel) les données sur la nature sont totalement absentes alors que la métropole lyonnaise n'hésite pas à observer son classement dans le concert des villes « vertes » européennes. Elle se félicite lorsqu'elle atteint les bons rangs à l'image du premier prix international LivCom Awards remporté en 2007 pour l'amélioration du paysage avec le projet d'aménagement des Berges du Rhône et remet en cause les critères de calcul lorsqu'elle ne se satisfait pas de son classement, les 2200 hectares du parc de Miribel-Jonage étant la plupart du temps exclu des limites territoriales pour le calcul. Mais pour demeurer parmi les plus enclins à se préoccuper de la nature en ville (et de la renommée de Lyon en dehors des limites nationales), la métropole lyonnaise a su faire ériger le plus grand mur végétal d'Europe. Pas nécessairement écologique, ce mur participe néanmoins d'une volonté d'afficher la suprématie de Lyon voulue par Gérard Collomb. Pour reprendre le titre du n° 24 du GLM (2008), il s'agit pour Lyon d'aller « Plus haut, plus beau, plus fort ». L'image de la construction de la Tour Oxygène, dans le cadre de la requalification du quartier de la Part-Dieu, symbolise ce souci de performance et de visibilité. À ce titre, lors du dernier Marché International des Professionnels de l'Immobilier (MIPIM) en mars 2012, Gérard Collomb annonce la construction à l'horizon 2015 d'une nouvelle tour de 160 mètres de hauteur à la Part-Dieu. L'affichage du label Onlylyon (décliné en différentes notions dans la langue anglaise rappelant les sonorités du label) est prévu au printemps 2012. Cette campagne de communication toujours plus offensive, pour promouvoir l'image et les attraits de la métropole lyonnaise, est lancée, jusque dans le métro parisien. Entre l'exceptionnelle « exceptionnally », la charmante « lovely », ou l'ingénieuse « ingeniously », l'expression « naturally » (naturelle) est largement utilisée pour servir l'image de la métropole.

47 Dans ces conditions, l'économique prend nécessairement le dessus. On vend du patrimoine et on use de stratégies pour compenser autant que faire se peut la destruction de milieux « naturels » par la réhabilitation ailleurs de milieux équivalents. Actuellement à Lyon, le cas se pose sur les rives du Rhône. Le projet de construction du pont Raymond Barre pour relier la Confluence à Gerland et le prolongement du tramway T1 interviennent comme des perturbateurs à la vie des castors en ville. Le système de compensation pourrait alors venir porter secours au Sytral (Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise) pour éviter tout retard de chantier. Cette solution a également été retenue pour la création du Grand stade sur le site du Grand Montout à Décines, dédié à l'accueil des événements sportifs de l'Olympique lyonnais. Ce projet d'aménagement, très controversé de par sa démesure et de par son importante consommation d'espaces naturels (56 hectares), a fait l'objet d'une étude d'impact par le Grand Lyon. Elle révèle une biodiversité composée d'espèces « remarquables » qui risqueraient d'être très impactée par cette opération lourde de construction. Dénombrés à hauteur de 59 individus⁷, coléoptères, amphibiens, reptiles et oiseaux n'ont qu'à bien se tenir. La prise de conscience des dégâts possibles par la construction du Grand Stade est réelle. Pour limiter autant que possible les dommages, diverses mesures de compensations sont envisagées. La création de mares, d'hibernaculum et zone de mise en défend pour les crapauds, d'un réseau de haies s'étendant sur 11 hectares, de prairies sur 12 hectares, de continuités écologiques au travers de la Rcade Est sont programmés.

48 Sans nous prononcer sur l'efficacité de cette batterie de mesures compensatoires, elle pose toutefois deux questions au moins : avec ce type de mesure, la nature dans les territoires urbains ne demeure-t-elle pas un élément de second ordre? Quelle en sera la résultante? Faune et flore devront-elles indéfiniment se mouvoir au gré de la volonté des projets de renouvellement urbain, dans des métropoles censées accueillir la majeure partie de la population mondiale

à l'horizon 2020? À une autre échelle, la mesure compensatoire n'est-elle pas un moyen détourné pour continuer à grignoter chaque année des milliers d'hectares sur la nature?

Conclusion

- 49 La nature dans la métropole lyonnaise a une signification hybride. Elle demeure avant tout un alibi pour Lyon lorsqu'il est question de se positionner en tête des classements internationaux et d'atteindre des masses critiques permettant de répondre aux exigences des critères attendus. Une ambition qui figure effectivement au cœur du projet politique de la métropole. Les plans de mandat 2001-2007 et 2008-2014 sont à ce titre explicites. Elle est aussi une marchandise lorsqu'il s'agit de faire-valoir des logos, des labels (Lyon, ville équitable et durable). Elle est également utilisée en tant qu'opportunité et exceptionnalité lorsqu'on la découvre cachée dans les interstices de la ville. La cressonnière de Vaise par exemple, située dans le 9^e arrondissement, serait la dernière zone humide à subsister en milieu urbain de Lyon. Elle est enfin un support événementiel lorsqu'il s'agit de mettre en avant des programmes jouant sur les emblèmes animaux comme Urbanbees⁸ (2010-2014) pour les abeilles, ou végétaux comme le congrès mondial des roses (2015) (Figure 10).
- 50 Le resserrement thématique sur l'arbre en ville transcende cette analyse. Tantôt considéré comme élément clé des écosystèmes, tantôt comme objet technique sous contrôle devant obéir à des normes, des règles, on lui impose des rôles qui ne sont pas dans ses fonctions naturelles vitales. Il est un otage dans sa prison urbaine⁹. La nouvelle charte de l'arbre du Grand Lyon, sortie fin 2011, met en évidence cet aspect, même si dans l'esprit de ceux qui ont rédigé la charte¹⁰, il s'agirait plutôt d'avancer des arguments pour convaincre qu'il faut des arbres en ville : « l'arbre, prestataire de services urbains » (notion de sous-traitance) parce qu'il est au « service de l'environnement urbain », « au service du bien-être et du vivre ensemble » et parce que les « arbres nous payent en retour ! ».
- 51 La posture diachronique dans laquelle nous nous plaçons pour analyser la presse institutionnelle permet d'historiciser le support afin de mieux concevoir les ruptures et continuités des représentations et des techniques utilisées. Ce média ne se comprend que dans le temps long et permet la mise en exergue du processus d'instrumentalisation de la nature par l'appareil politique. En tant qu'instrument pérenne et imbriqué au cours des trois mandats étudiés, ce type de support peut aussi servir à masquer un déficit de volonté politique sur la question environnementale. Si pour Calenge (1997), la nature et l'environnement demeurent les objets d'une instrumentalisation pour « repenser le tissu urbain et soigner la ville mal bâtie », il considère par ailleurs qu'« il y a là une surdétermination du discours environnemental » par une « appropriation de la thématique opérée par un grand nombre d'acteurs », visant à « maintenir une légitimité ressentie comme menacée, pour en construire une là où bien d'autres thèmes du politique sont en panne... » L'institution politique interagirait donc avec la presse institutionnelle pour pallier à une faiblesse, mais également parce qu'il constitue un « dispositif à la fois technique et social qui organise des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont il est porteur » (Lascombes et al., 2004), quand bien même les effets d'un tel dispositif sur les lecteurs peuvent parfois être très différents des objectifs poursuivis. Dans cette optique, des travaux de recherche actuellement en cours dans le cadre du programme européen « L'arbre et la forêt : politiques et communications, XV-XX^e siècle » portés par le Groupe d'Histoire des Forêts Françaises (GHFF) s'intéressent plus particulièrement aux effets des médias sur les représentations de l'arbre et de la forêt par le public.
- 52 On oscille constamment, à propos des arbres et de la nature, entre les notions de réel et de virtuel. Aujourd'hui, la nature est de plus en plus idéalisée pour mieux être vendue et consommée. Il s'agit essentiellement pour Lyon de devenir une grande métropole européenne même si des tendances ouvertement non durables continuent à se dessiner sur le plan du fonctionnement de la ville : étalement urbain difficilement maîtrisable, engorgement des voies de circulation. Bien que le SCOT de l'agglomération lyonnaise affiche la volonté d'octroyer une place plus lourde à la nature à l'horizon 2030, elle n'apparaît encore dans

la communication institutionnelle qu'en filigrane. Une logique qui pourrait s'expliquer par les récentes données du SEPAL (Syndicat Mixte d'Études et de Programmation de l'Agglomération Lyonnaise) sur l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, publiées dans un article du journal « Le Progrès », et consultables¹¹ sur le site du SCOT 2030. Elles sont sans ambiguïtés et vont à l'encontre de la plupart des discours examinés dans les articles de notre corpus : entre 2000 et 2010, 3250 hectares de surfaces naturelles ont disparu au profit du béton. À jouer aux marchands de nature en l'instrumentalisant plus qu'en la protégeant réellement, on se livre aux marchands de foncier.

Bibliographie

- Arnould, P., Y. Le Lay, C. Dodane et I. Méliani, 2011, La nature en ville : l'improbable biodiversité, *Géographie, économie, société*, Vol. 13, pp. 45-68.
- Arnould, P. et L. Simon, 2007, *Géographie de l'environnement*, Paris : Belin.
- Arnould, P. et C. Cieslak., 2004, Mise en scène d'objets de nature à Paris et Varsovie : les arbres remarquables de deux forêts périurbaines, *Natures, Sciences, Sociétés*, 12, pp. 157-171.
- Arnould, P., 2006, Biodiversité : la confusion des chiffres et des territoires, *Annales de Géographie*, n° 651, pp. 528-549.
- Arrif, T., N. Blanc et P. Clergeau, 2001, Trame verte urbaine, un rapport nature-urbain entre géographie et écologie, *Cybergeo, Environnement, Nature, Paysage*, [En ligne] URL : <http://cybergeo.revues.org/24862>. Consulté le 02 mars 2012.
- Ascher, F., 1995, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris : Odile Jacob, p.239.
- Auroux, J., 1998, Réforme des zonages et aménagement du territoire, *rapport au Premier ministre*.
- Autran, S., 2004, *Les infrastructures vertes à l'épreuve des plans d'urbanisme. L'agglomération lyonnaise, la construction d'une stratégie*, Lyon : CERTU.
- Benzécri, J.P., 1980, Pratique de l'analyse des données. Analyse des correspondances, exposé élémentaire, Paris : Dunod.
- Berelson, B., 1952, *Content analysis in communication research*, The Free Press, Glencoe, Illinois.
- Blanc N. et P. Clergeau, 2010, Installer une trame verte dans la ville ?, in La démarche écocité-Villes durables en projet, *Revue Urbanisme*, Hors-série n° 36, pp. 55-59.
- Boino P., B. Jouve, R. Linossier, R. Verhage, 2009, *Lyon, la production de la ville*, Marseille : Parenthèses.
- Bonneville M., 1982, Planification et développement urbain dans l'agglomération lyonnaise : essai d'évaluation pour la période 1968-1982, *Revue de Géographie de Lyon*, Vol.57, n° 2, pp. 93-116.
- Bonville (de), J., 2006, *L'analyse de contenu des médias : De la problématique au traitement statistique*, Paris : De Boeck.
- Calenge, C., 1997, De la nature de la ville. *Les annales de la recherche urbaine*, n°74, pp.12-19.
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, 1992, *Tête d'or : un parc d'exception créé par Denis Bühler*, Lyon : CAUE du Rhône.
- Clergeau, P., 2007, *Une écologie du paysage urbain*, Rennes : Apogée.
- Corbin, A., 1986, *Le Miasme et la Jonquille. L'odorat et l'imaginaire social, XVIIIe-XIXe siècles*, Paris : Flammarion.
- Cormier, L., A.B. De Lajartre et N. Carcaud, 2010, *La planification des trames vertes, du global au local : réalités et limites*, Cybergeo : European Journal of Geography, Aménagement, Urbanisme, [En ligne] URL : <http://cybergeo.revues.org/index23187.html>. Consulté le 09 janvier 2012.
- Debray, R., 1998, *Les enjeux et les moyens de la transmission*. Paris : Pleins feux.
- Dodane, C., 2008, *Les corridors écologiques de l'agglomération lyonnaise, Carte commentée au 1/50 000e*, Lyon : Agence d'urbanisme pour le Développement de l'Agglomération lyonnaise [En ligne] URL : <http://www.urbalyon.org/sip6Internet/>
- Hautreux, J. et M. Rochefort, 1964, *Métropoles et centres régionaux dans l'armature urbaine française*, Construction-Aménagement.

- Houllier-Guibert, C.E., 2009, Quelles limites territoriales pour une promotion métropolitaine? Le cas de Rennes, *RICSP*, n°1, pp. 127-144.
- Hucy, W., 2002, *La nature dans la ville et les modes d'habiter l'espace urbain : expérimentation sur l'agglomération rouennaise*, Thèse de doctorat, Université de Rouen.
- Kronberger, N. et W. Wagner, 2000, Key words in context : statistical analysis of text features, in Bauer M. et Gaskell G. (eds), *Qualitative Researching with text, Image and Sound*. A practical handbook for Social Research. London : Sage.
- Labasse, J., 1955, Les Capitaux et la région. Etude géographique. Essai sur le commerce et la circulation des capitaux dans la région lyonnaise. Préface d'A. Allix, *Cahiers de la Fondation nationale des Sciences politiques*, n°69, Paris : Armand Colin.
- Lascoumes, P. et P. Le Galès (sous la dir.), 2004, *Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po, Collection académique, 370p.
- Lebart, L. et A. Salem, 1994, *Statistique textuelle*, Paris : Dunod.
- Lizet, B., A.E. Wolf et J. Celecia, (éds), 1997, *Sauvages dans la ville*, Paris : Jatba, revue d'ethnobiologie.
- Lussault, M., 1998, Image de la ville et politique urbaine, *Géocarrefour*, 73, 1, pp. 45-53.
- Lussault, M., 2009, *De la lutte des places à la lutte des classes*, Paris : Grasset.
- Mac Luhan, M., 1975, *Théorie de l'image*, Paris : Laffont.
- Mercier, G. et J. Bethemont (dir.), 1998, *La ville en quête de nature*, Sillery : Septentrion.
- Perrin-Gaillard, G. et P. Duron, 2001, Du zonage au contrat, une stratégie pour l'avenir. *Rapport au premier ministre*.
- Reinert, M., 2001, Alceste, une méthode statistique et sémiotique d'analyse de discours. Application aux Rêveries du promeneur solitaire, *Revue française de psychiatrie et de psychologie médicale*, Vol.5/49, pp. 32-36.
- Reinert M., 1998, Quel objet pour une analyse statistique du discours? Quelques réflexions à propos de la réponse Alceste, *Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles (JADT)*.
- Rémy, J., 2004, Compte-rendu thématique. La ville et la nature : de la mise à distance à l'imbrication, *Espaces et Sociétés*, 118, pp. 251-266.
- Reygobellet, B., 2007, *La nature dans la ville. Biodiversité et urbanisme*, Paris : Les éditions des journaux officiels, avis et rapports du CES.
- Rocheffort, M., 2002, Les notions de réseau urbain et d'armature urbaine, *Strates*, Hors-série, [En ligne], URL: <http://strates.revues.org/512>. Consulté le 12 février 2012.
- Rocheffort, M., 1993, Des métropoles d'équilibre aux métropoles d'aujourd'hui, in *Métropoles en déséquilibre*, Paris : Economica.
- Rocheffort, M., 1992, Métropoles et fragmentation des espaces, in *Habitat et villes, l'avenir en jeu*, Paris : L'Harmattan.
- Rosemberg, M., 2000, *Le marketing urbain en question. Production d'espace et de discours dans quatre projets de villes*, Paris : Economica.
- Sauzay, L., 1998, *Louis Pradel, Maire de Lyon*, Lyon : Edition lyonnaise d'art et d'histoire.
- Stefulesco, C., 1993, *L'urbanisme végétal*, Paris : Institut pour le développement forestier.
- Toussaint, J.Y. et M. Zimmermann (dir.), 2001, *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Vallat, C., N. Semmoud, J. Monnet et D. Lefrançois, 2008, Constructions illégales, activités informelles, interstices urbains. La ville, indomptable territoire, *Historiens et Géographes*, 403, pp. 113-123.
- Veyret, Y. et R. Le Goix, 2011, *Atlas des villes durables, Écologie, urbanisme, société : l'Europe est-elle un modèle?* Paris : Autrement. 

Notes

1 Source : www.scot-agglolyon.fr

2 Sujet récurrent abordé de façon cyclique, tous les ans en général.

3 Expression employée pour désigner les habitants de la Communauté Urbaine de Lyon

4 *durb_pos est la variable réduite qui interroge le poids du POS (_pos) par rapport à l'ensemble des documents d'urbanisme (*durb) désignés dans le corpus.

5 *art_ts signifie que dans cette classe, il n'existe pas de spécificité faite pour un arrondissement de Lyon en particulier au regard de la thématique « nature ».

6 Charte d'Athènes sur le futur des villes européennes, 2003

7 Source : Entretien du 12/05/2011 avec V. Hartmann, chargée de mission au service de l'Ecologie Urbaine du Grand Lyon

8 Urbanbees, Programme européen Life+ Biodiversité s'intéressant au maintien des abeilles sauvages en milieu urbain.

9 Cette idée est à rattacher au contenu d'une recherche menée sur « Arbres en otages » dans le cadre d'un programme européen intitulé « L'arbre et la forêt : politiques et communications, XVI-XX siècle » du Groupe d'Histoire des Forêts françaises (GHFF).

10 Frédéric Ségur, responsable de l'unité « Arbres et paysages » des services de la voirie du Grand Lyon (communication orale, 2011).

11 http://www.scot-agglolyon.fr/_dynamique//documentation/fichiers/articleleprogres120212-556.pdf

Pour citer cet article

Référence électronique

Inès Méliani et Paul Arnould, « « Marchands de nature » : 20 ans de communication institutionnelle dans la métropole lyonnaise de 1989 à 2009 », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 12 Numéro 2 | septembre 2012, mis en ligne le 31 octobre 2012, consulté le 22 mars 2013. URL : <http://vertigo.revues.org/12960> ; DOI : 10.4000/vertigo.12960

À propos des auteurs

Inès Méliani

Doctorante en géographie, Université de Lyon, École Normale Supérieure de Lyon. UMR 5 600 CNRS « Environnement Ville Société », 15 parvis René Descartes, BP 7000, 69342, Lyon, CEDEX 07, France Courriel : ines.meliani@ens-lyon.fr

Paul Arnould

Professeur des universités, Université de Lyon, École Normale Supérieure de Lyon. UMR 5 600 CNRS « Environnement Ville Société », 15 parvis René Descartes, BP 7000, 69342, Lyon, CEDEX 07, France Courriel : paul.arnould@ens-lyon.fr

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumés

Dans le débat sur « quelle place pour la nature dans les métropoles? », l'agglomération lyonnaise constitue un cas exemplaire. Dans le jeu concurrentiel qui l'oppose aux autres grandes métropoles européennes, les discours promotionnels véhiculés par les services de communication utilisent la nature comme une ressource au service de l'urbanisme et de l'aménagement pour donner l'image d'une métropole verte. La réflexion proposée repose sur l'analyse lexicométrique d'articles issus de la presse institutionnelle lyonnaise de 1989 à 2009. Une approche diachronique interroge le recours à la nature sous les mandats successifs de Michel Noir, Raymond Barre et Gérard Collomb. Une utilisation des techniques de traitement de données quantitatives et qualitatives contextualise et donne du sens aux contenus de ces articles. Le dépouillement de l'intégralité des journaux couvrant la période d'étude porte sur 441 articles. Les résultats montrent l'ambivalence de la thématique nature en milieu urbain. Au début des années 1990, la métropole lyonnaise met en place les modalités d'action et les

outils de sa politique environnementale. Vingt ans plus tard, l'artificialisation des sols gagne pourtant toujours du terrain au détriment des espaces de nature. Entre actions concrètes et durables, nous postulons que la nature est de plus en plus instrumentalisée, c'est-à-dire utilisée de manière détournée à des fins de marketing territorial. La mobilisation des objets de nature mêle des références philosophiques, des préoccupations sociales, des objectifs écologiques et des aspects marchands.

La nature des uns n'est pas forcément celle des autres.

In the current debate "how the major cities attach importance to the notion of the nature?", the metropolis of Lyon constitutes an exemplary case. In the competitive climate in which Lyon is compared to the other big European metropolises, promotional speeches carrying by communications groups exploit the nature issue. The following reflection is based on a lexicometric analysis of the Lyons institutional press dated from 1989 to 2009. A diachronic approach question the use of the nature issue under the successive mandates of Michel Noir, Raymond Barre and Gerard Collomb. A use of techniques in quantitative and qualitative data treatment puts in context and gives sense to the content of these articles. The analysis of all the newspapers covering the study period is about 441 articles. The results show the ambivalence of the nature issue in urban environment. In the beginning of 1990's, the metropolis of Lyons introduces the methods of action and the resources of his environmental policy. Twenty years later, the improvement of the soil gains ground to the detriment of natural area. Between concrete, long-lasting action and territorial marketing, we postulate the nature issue as a more and more exploited notion. The mobilization of nature objects combines philosophic references, social preoccupations, ecological goals and commercial aspects. The nature is not necessarily the same from each other.

Entrées d'index

Mots-clés : Lyon, nature, communication, marketing urbain, instrumentalisation

Keywords : Lyon, nature, communication, city marketing, instrumentalisation